

**PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

**N° EFR-24-000485**

**Valable 5 ans à compter du 16 février 2024**

**SUIVI DU DOCUMENT**

Indice de Révision	Modification	Commentaire	Date		
0	Création du document	/	08 mars 2024	Rédacteur	L. BARBIER
				Vérificateur	L. RODIER
				Approbateur	L. RODIER

<b>Demandeur</b>	SAINT CLAIR TEXTILES 415 Avenue de Savoie 38110 Saint Clair de la Tour France
<b>Référence commerciale</b>	JETUP
<b>Description sommaire fournie par le demandeur</b>	Tissu 100% polyester enduit de polyuréthane acrylique ignifugé par enduction sur les deux faces
<b>Masse surfacique déterminée par le laboratoire</b>	303 g/m <sup>2</sup>
<b>Épaisseur mesurée par le laboratoire</b>	0.33 mm
<b>Coloris</b>	Blanc
<b>Utilisation</b>	Support pour impression numérique

**Nature des essais :**

- **NF P 92-507 (2004)** : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-503 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples
- **NF P 92-504 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai de persistance et mesure de vitesse de propagation de flamme

**Classement :**

**M1**

**Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE**

**Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : Non limitée à priori**

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais n°EFR-24-000485-BE du 08 mars 2024.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 08 mars 2024

X 

---

Ingénieur Chargé d'affaires  
Signé par : Laure BARBIER

X 

---

Superviseur Essais  
Signé par : Lise RODIER